

Ampacoll® UV



▀ Ruban adhésif acrylique stable aux UV



extérieur

- ▶ Stable aux UV
- ▶ Résistant à l'humidité, pour utilisation en extérieur
- ▶ Indéformable
- ▶ Complètement noir et sans impression
- ▶ Papier protecteur sur la tranche

Ampacoll® UV

pour raccords à recouvrement,
raccords aux bords et pénétrations



Dimension des rouleaux

Long.: 25 m / Larg.: 60 mm / Epaisseur: 0,33 mm

Contenu d'un carton

10 rouleaux = 250 m¹

Quantité par palette

28 cartons = 7'000 m¹

Données techniques:


Durée de conservation	2 ans
Temp. de mise en œuvre	dès -5 °C
Résistance à la temp.	-40 à +70 °C
Stabilité aux intempéries *	4 mois
Stabilité aux UV	>10 ans

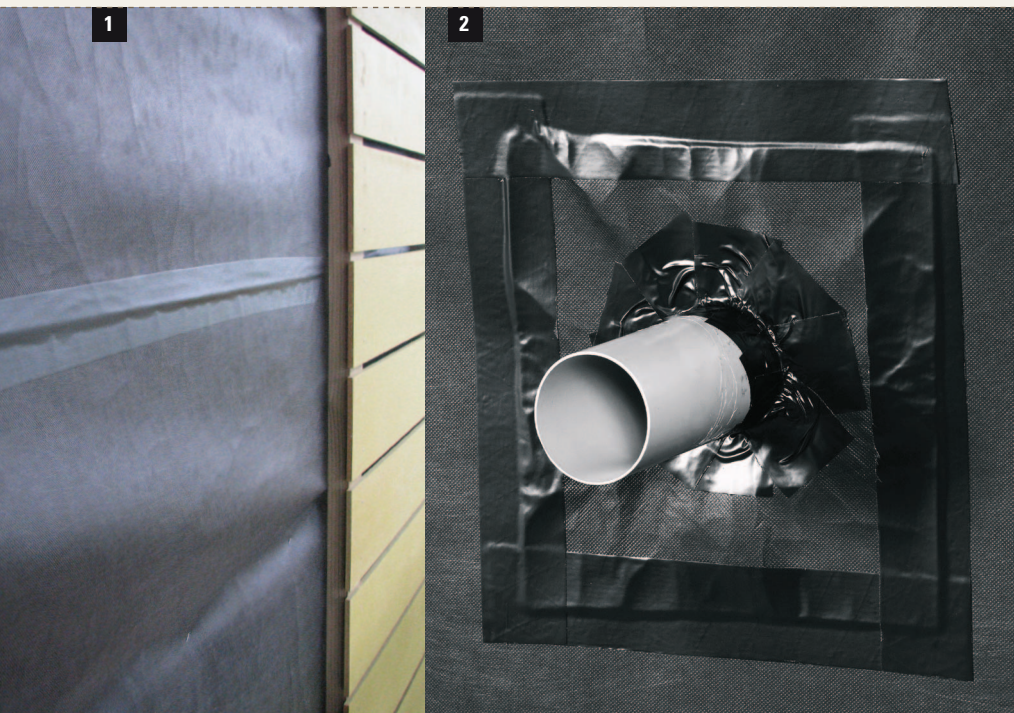
* avant montage et installation du revêtement de façade

10

Jahre Garantie*
Ans Garantie
Anni Garanzia
Years Warranty

* Les produits Ampack sont synonymes de sécurité. La garantie couvre non seulement le remplacement des matériaux, mais également les frais d'installation et de second œuvre.

 ISO 9001:2008
Swiss Research



Optimal pour un lé d'étanchéité pour les revêtements de façade à claire-voie

Description du produit

Ruban adhésif simple face, enduit de colle acrylique modifiée et exempt de solvants, avec bande de non-tissé diagonale. Liner détachable en papier siliconé. Optimal pour le collage d'un lé de façade noir.

1 Collage des joints de recouvrement

Si nécessaire, nettoyez les surfaces à coller. Coupez **Ampacoll® UV** à la longueur désirée et appliquez la bande bien au milieu du joint de recouvrement. Pour garantir la stabilité du collage dans la durée, il est absolument nécessaire de bien fixer le ruban adhésif en le frottant fortement.

2 Étanchéité aux points de passage des tuyaux

Pour colmater les endroits où le lé est traversé par des tuyaux de ventilation ou d'autres éléments, appliquez en écailles des petits morceaux **Ampacoll® UV** à la jonction du lé et de l'objet pénétrant. Frottez.

Remarques importantes

Le contre-lattage est nécessaire au bon fonctionnement du ruban adhésif, pour protéger l'écran d'étanchéité pendant la période de construction et contre les effets des intempéries, en particulier contre le vent. Nous recommandons de poser le revêtement de façade sans attendre. Cependant, il doit être posé au plus tard 4 mois après l'installation de l'écran d'étanchéité. Le joint peut avoir une largeur de 3 cm au maximum. Les différents éléments de revêtement de façade doivent être au minimum deux fois plus larges.